

**SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE LA ZONE
D'ACTIVITES DE SAINT GEOURS DE MAREMNE**

**DECISION PORTANT APPROBATION DE LA PROPOSITION DE LA SATEL
relative à la réalisation de prestations techniques en localisation de fuites d'eau
à certains ateliers du Centre de ressources et de développement
« DOMOLANDES »**

Le Président du Syndicat Mixte pour l'aménagement et la gestion de la zone d'activités de Saint-Geours-de-Maremne,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 20 septembre 2021 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage conclue le 27 novembre 2019 entre le Syndicat Mixte et la Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL) pour la réalisation de travaux de maintenance et de rénovation des bâtiments du Centre de ressources et de développement « DOMOLANDES », et son avenant,

VU le bon de commande n° 2 en date du 2 septembre 2021,

VU la proposition de la SATEL en date du 2 novembre 2023,

DECIDE :

- d'approuver la proposition de marché de services présentée par la SATEL selon les caractéristiques suivantes :
 - **Titulaire :** SAS ALFA – 10 rue Louis Lumière à MONTARDON (64121)
 - **Objet du marché :** réalisation de prestations techniques en localisation de fuites d'eau à certains ateliers du Centre de ressources et de développement « DOMOLANDES » tel que suit :
 - Réalisation de tests de mise en charge des chéneaux et aspersion des points singuliers aux ateliers 43 et 45, ainsi que remise d'un rapport avec photos
 - Réalisation d'inspections vidéo des descentes et des réseaux d'eaux pluviales issus des chéneaux, recherche des regards théoriques de pied de façade et recherche sur drain d'évacuation si possible, sur l'ensemble des ateliers situés côté Sud, ainsi que remise d'un rapport avec photos
 - **Montant total :** 1 410,00 € HT
- et d'autoriser la SATEL, mandataire du Syndicat Mixte, à signer ledit marché et à le notifier à son titulaire.

Fait à Mont-de-Marsan,
Le 17 NOV 2023

Le Président du Syndicat Mixte,

XF - L
Xavier FORTINON